



Débat Public A104 : la position de la Confédération Générale des PME PMI du Val d'Oise

A l'attention de la Commission Particulière du Débat Public Francilienne

Saint-Ouen l'Aumône le 3 juillet 2006,

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa fonction de représentation des PME/TPE du Val d'Oise, la CGPME PMI 95 est particulièrement vigilante quant aux décisions qui doivent être prises concernant le prolongement de l'A104. Nous tenons donc par ce courrier à rappeler notre position dans ce dossier.

En premier lieu, nous rappelons la nécessité de parvenir le plus rapidement possible à la réalisation du prolongement de cet axe routier nécessaire bien sûr au développement économique futur du département, mais avant cela indispensable pour assurer le développement et parfois même la survie de nombreuses PME du département, et des emplois qu'elles représentent.

- Permettre aux PME du Val d'Oise de profiter du dynamisme d'autres pôles en région parisienne,
 - Minimiser les temps de trajet et distances qui séparent ces sous-traitants de leurs donneurs d'ordre,
 - Faciliter et sécuriser le transport des salariés jusqu'à leur lieu de travail,
 - Délester les autres axes routiers d'une partie du transport de marchandises,
 - Augmenter l'attractivité du département aux investisseurs étrangers,
- Sont autant d'éléments qui rendent indispensables la réalisation de ce projet.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet indispensable et urgent pour le développement économique du département, **la CGPME PMI 95 se positionne en faveur du tracé dit « rive droite » (en rouge sur les cartes CPDP).**



En effet, il est, selon nous, celui qui présente le plus d'avantages, par sa correspondance aux réalités du fonctionnement de l'activité économique (desserte des pôles), par la cohérence de son tracé vis-à-vis des grandes agglomérations, et ce tout en conservant un coût de réalisation raisonnable.

Nous appelons de nos vœux à la réalisation rapide de cet axe. Il en va de la vitalité économique des PME de notre département, et de l'avenir des emplois qu'elles représentent.

Le Président
Jean-Pierre CORMIER